



## CONDITIONS GENERALES DE CONCIERGERIE

### PREAMBULE

La Conciergerie de l'association Tremplin propose des services à des clients dans le but de faciliter la gestion de leur quotidien. Elle est un simple intermédiaire entre le client et le fournisseur de produits et de services, dont elle assure la livraison ou la mise à disposition.

Les clients de la conciergerie sont les salariés, employés ou les bénéficiaires qui ont été désignés comme tel par leur employeur, ou commettant, dans le cadre d'une convention de partenariat avec la Conciergerie, dont l'objet est de leur assurer un service de livraison sur leur lieu de travail.

### ARTICLE 1 - COMMANDES

Le client sélectionne sur le site « la Conciergerie » le ou les produits ou les services dont il désire bénéficier du fournisseur ou prestataire désigné, au prix fixé. Le paiement par le client emporte formation du contrat.

Lorsque le produit ou service nécessite l'établissement d'un devis, celui-ci est établi à la demande du client par le fournisseur ou le prestataire. Sa durée de validité est d'un mois, sauf disposition spécifique contraire. Le paiement par le client vaut acceptation expresse du devis et formation du contrat.

Le paiement est effectué :

- en ligne par une application sécurisée pour tous les produits commandés directement sur le site (une facture est transmise au client sur son espace personnel),
- sur TPE à la livraison des produits ou après réalisation du service dans les catégories : fleuriste, cordonnerie, couture, quincaillerie, pressing, entretien écologique des véhicules, services de coursier (une facture sera remise au client sur demande),
- ou sur facture adressée directement à l'adresse personnelle du client pour les paniers de légumes BIO, les travaux d'entretien des locaux professionnels, les travaux du bâtiment, les services de restauration / traiteur.

### ARTICLE 2 – LES BIENS ET SERVICES PROPOSES

Ils sont présentés et définis sur le site. Les fournisseurs et prestataires sont désignés et identifiés. Le client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, aux présentes conditions générales de vente, et de prestations de services, et de toutes les informations listées à l'article L221-5 du code de la consommation.

Toutes précisions ou informations complémentaires peuvent être sollicitées auprès de la Conciergerie.

### ARTICLE 3 – LES PRIX

Les biens et services proposés par les fournisseurs et prestataires le sont aux prix TTC mentionnés pour chacun d'entre eux.

Le prix TTC est exprimé en €uro. Il englobe le prix du bien ou du service et de sa livraison ou mise à disposition au client.

#### **ARTICLE 4 – LIVRAISON / TRANSFERT**

Le transfert ou mise à disposition du bien ou du service est assurée par La Conciergerie. Elle est effectuée à l'adresse du site de l'employeur dédiée à cet effet dont l'indication a été préalablement donnée par ce dernier au bénéficiaire et à la Conciergerie.

Cette livraison ou mise à disposition ne peut être effectuée en aucun autre lieu.

#### **ARTICLE 5 – DROIT DE RETRACTATION**

Dans certains cas, conformément à l'article l 221-18 du Code de la Consommation, le client dispose d'un délai de 14 jour franc pour faire valoir son droit à la rétractation, auprès du fournisseur exclusivement, et non auprès de la Conciergerie, et ce à compter de la réception, pour les biens, ou de la conclusion du contrat pour les prestations de services. Lorsque le délai de 14 jours expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Ce droit de rétractation peut être exercé sans avoir à justifier de motif, ni à payer de pénalités, à l'exception, le cas échéant, des frais de retour. Il pourra donner lieu soit à un échange, soit à un remboursement de la part du fournisseur exclusivement. En tout état de cause, aucun retour, échange ou remboursement ne sera accepté après délai de 14 jours à compter de la livraison, pour les biens, ou de la conclusion du contrat, pour les prestations de service. Les frais d'envoi et de retour restent à la charge exclusive du client et seul le produit ou le service acheté sera remboursé par le fournisseur. Seuls les produits retournés en parfait état et dans les délais pourront être échangés ou remboursés. Les produits retournés incomplets, abîmés, endommagés ou salis ne seront ni repris ni échangés.

#### **ARTICLE 6 – RESPONSABILITE**

Le fournisseur ou prestataire est seul responsable des biens et services proposés et vendus.

La Conciergerie assure la responsabilité du transfert ou de la mise à disposition du bien ou du service au lieu de livraison défini.

#### **ARTICLE 7 – PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES (CNIL)**

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par les salariés de la Conciergerie dont le représentant légal est Mr Martial Do Directeur général de l'association Tremplin (04 74 45 11 28), afin d'assurer le traitement des commandes et l'établissement des factures. La base légale du traitement est la protection des données personnelles dans le cadre de l'exécution d'un contrat de vente de produits ou services.

Les données collectées seront communiquées aux seuls salariés de la Conciergerie.

Les données sont conservées pendant la durée d'abonnement de l'employeur pour le compte de ses salariés aux services de la Conciergerie.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données et exercer votre droit à la portabilité de vos données.

Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la Conciergerie par téléphone ou mail aux coordonnées présentes sur le site : [conciergerie@tremplin01.org](mailto:conciergerie@tremplin01.org).

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.